

# Procès-verbal de la réunion du Conseil Syndical du mardi 10 mars 2020

Etaient présents :

Membres du Syndicat: Madame PICHON - Messieurs BURIER - FRACHET - VAN HOVE - LE BEC,

Représentant la SAUR: Messieurs GENDRAUD - LE REZOLLIER,

Absents excusés: Messieurs POGER -LEMAIRE - FROTTIER et DEWULF (pouvoir à Monsieur LE BEC).

Madame PICHON est nommée secrétaire de séance.

### 1. Procès-verbal du mardi 26 novembre 2019

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Syndical qui s'est tenue le mardi 26 novembre 2019 est adopté à l'unanimité.

## 2. Compte de gestion 2019 - Délibération 2020-03-01

Le Président présente le compte de gestion établi par la Trésorerie de Joigny.

#### Il en ressort:

- Un excédent de la section fonctionnement qui s'élève à : 106 052.70 € (cent six mille et cinquante-deux euros et 70 cents)
- Un déficit de la section investissement qui s'élève à : 30 094.45 € (trente-mille quatre-vingt-quatorze euros et 45 cents)
- Soit un excédent global de : 75 958.25 € (soixante-quinze mille neuf cent cinquante-huit euros et 25 cents)

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'ensemble des opérations et vote le compte de gestion 2019.

Présents:

6

Votants : Pour : 7

# 3. Compte administratif 2019 - Délibération 2019-03-02

Le suppléant du Vice-Président présente le compte administratif 2019.

Le Conseil Syndical, sous la présidence du suppléant du Vice-Président, hors la présence du Président, procède alors au vote du compte administratif établi par Monsieur Gilles-Maxime POIBLANC, Président du S.I.A.E.P.

### Il en ressort:

- Un excédent de la section fonctionnement qui s'élève à :
   106 052.70 € (cent six mille et cinquante-deux euros et 70 cents)
- Un déficit de la section investissement qui s'élève à : 30 094.45 € (trente-mille quatre-vingt-quatorze euros et 45 cents)
- Soit un excédent global de :
   75 958.25 € (soixante-quinze mille neuf cent cinquante-huit euros et 25 cents)

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'ensemble des opérations et vote le compte administratif 2019.

Présents:

5

Votants:

6

# 4. Affectation du résultat - Délibération 2019-03-03

Pour rappel, la section de fonctionnement présente un excédent global de 272 442.87 € (incluant le résultat antérieur reporté de 166 390.17 €) et la section d'investissement un déficit global de 28 993.93 € (incluant le résultat antérieur reporté de 1 100.52 €).

Le Président propose de reporter les sommes de :

- 243 448.94 € (incluant le résultat antérieur de fonctionnement reporté de 166 390.17 €) à la section de fonctionnement à l'article R002 (excédent antérieur reporté)
- 28 993.93 € (comprenant le résultat antérieur d'investissement reporté de 1 100.52 €) à la section d'investissement à l'article R001 (excédent antérieur reporté).
- prévoir l'émission d'un titre au 1068 d'un montant de 28 993.93 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité l'affectation des résultats.

Présents: 6 Votants: 7 Pour: 7

## 5. Budget 2020 - Délibération 2020-03-04

Le Président présente aux membres du Conseil Syndical ses propositions financières pour le budget primitif 2020 :

en section de fonctionnement HT :

dépenses
 recettes
 excédent antérieur reporté
 soit un excédent de 253 267.73 €
 83 717.73 €
 93 536.52 €
 243 448.94 €

en section d'investissement :

dépenses
 recettes
 67 492.57 €
 qui s'équilibre en dépenses et en recettes

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget primitif 2020.

Présents: 6 Votants: 7 Pour: 7

## 6. Questions et informations diverses

Madame PICHON est nommée secrétaire de séance.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie tous les participants et lève la séance à 19 h 00.

RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS		
1	Compte de Gestion 2019	
2	Compte Administratif 2019	
3	Affectation du résultat	
4	Budget 2020	

Nombre de conseillers				
En exercice : 10  Présents : 6  Ayant pris part au vote : 7				
Gilles-Maxime POIBLANC  IPrésident	<b>Bruno DEWULF</b> Vice-Président (Absent excusé)	Catherine PICHON Conseillère		
Gérard LEMAIRE Conseiller (Absent excusé)	Claude FRACHET Conseiller	Roland VANHOVE Conseiller		
Pïerre-Yves LE BEC Conseiller	Eddy POGER Conseiller (Absent excusé)			
Philippe BURIER Conseiller	Daniel FROTTIER (Absent excusé)			